ASSEMBLÉE — 37° SESSION

Numéro 3 30/9/10

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : jeudi 30 septembre 2010

Première séance de la Commission administrative	8 h 30	Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du centre de conférences
Deuxième séance de la Commission économique	14 heures	Salle de conférences 3, 1 ^{er} étage du centre de conférences
Première séance de la Commission technique	9 heures	Salle de conférences 2, 4 ^e étage du centre de conférences
Troisième séance du Comité exécutif	9 heures, 14 heures	Salle de conférences 1, 4 ^e étage du centre de conférences

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi 8 h 30 – 16 h 30 Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 8 h 30 à 16 h 30 pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8113 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences. Ces insignes devront être gardés soigneusement; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

Les délégations nationales doivent s'adresser à la Section ISEC pour toute demande d'autorisation d'accès à la tour à bureaux par des délégués. De plus, une liste des délégués qui visiteront les délégations nationales devrait être envoyée chaque jour à la section ISEC (ISEC@icao.int).

Réunions d'hier

Première séance du Comité exécutif

Le Comité exécutif a ouvert sa première séance à huis clos le mercredi 29 septembre à 9 heures et a examiné le point 18 de l'ordre du jour (Arriérés de contributions) en se fondant sur la note WP/62 Révision n° 1 (avec Additif n° 1), qui présentait des renseignements sur la situation des arriérés de contributions et les États contractants dont le droit de vote était considéré comme étant suspendu. En entérinant la suite à donner, le Comité a approuvé le projet de Résolution figurant en Appendice D à la note WP/62 Révision n° 1.

Deuxième séance du Comité exécutif

À sa deuxième séance, tenue le mercredi 29 septembre à 14 heures, le Comité exécutif a achevé son examen du point 14 de l'ordre du jour sur la mise en œuvre et l'évolution du Programme universel d'audits de sûreté, documentées dans la note WP/32 présentée par le Conseil. Deux notes supplémentaires, les notes WP/249 et 250, ont été présentées par la Colombie. Le Comité est convenu que le texte figurant dans l'Appendice C de la note WP/32, sous réserve d'éclaircissement des versions linguistiques du paragraphe 5, soit inclus comme Appendice E à la version révisée de la Résolution A36-20 et soumis à l'approbation de la Plénière.

Le Comité a discuté ensuite le point 15 de l'ordre du jour sur le soutien de la mise en œuvre et du développement — programme de sûreté (ISD-Sûreté), en se fondant sur la note WP/17 présentée par le Conseil. Les notes de travail 279 (République bolivarienne du Venezuela), 247 et 248 (53 États contractants, membres de la CAFAC) ont également été examinées. Deux notes étaient soumises pour information : WP/299 (République islamique d'Iran) et WP/274 (République de Corée).

L'examen du point 13 de l'ordre du jour concernant la politique en matière de sûreté a commencé par la présentation de la note WP/18 sur la stratégie globale OACI de sûreté de l'aviation (ICASS) — Plan d'action stratégique 2011-2016, présentée par le Conseil, ainsi que des notes WP/99 (Colombie),

WP/183 (Japon), WP/285 (Népal), WP/284 (Singapour), WP/256 (République bolivarienne du Venezuela), WP/97 (Canada et États-Unis), WP/283 (Japon et Singapour) et WP/252 (IATA). Les notes de travail 298 (République islamique d'Iran), 164 (Japon), 257 (Malaisie), 255 (République de Corée) et 282 (République bolivarienne du Venezuela) étaient présentées pour information. Le Comité avait aussi à l'examen au titre de ce point de l'ordre du jour l'exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI liés à la protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite, sur la base de la note WP/19 présentée par le Conseil, ainsi que des notes WP/100 et 101 (présentées par la Belgique au nom de l'Union européenne et de ses États membres et par d'autres membres de la CEAC). Un large appui a été exprimé pour les notes de travail relatives à la sûreté et le Comité est convenu de soumettre à l'approbation de la Plénière le projet de résolution figurant dans l'Appendice à la note WP/19, sous réserve de quelques modifications éditoriales. L'examen de la note WP/75, la Déclaration sur la sûreté de l'aviation, présentée par le Conseil, a été reporté à la troisième séance du Comité, prévue pour le jeudi 30 septembre à 9 heures.

Troisième séance Plénière

La troisième séance Plénière s'est tenue immédiatement à la suite de la première séance du Comité exécutif, qui s'est ajourné à 9 h 25. L'Assemblée a approuvé le rapport verbal présenté par le président du Comité exécutif sur l'examen par le Comité du point 18 de l'ordre du jour. Le président a remercié les États contractants qui avaient payé leurs contributions à temps et ceux qui faisaient des efforts pour ne plus avoir d'arriérés en concluant des arrangements avec l'OACI pour le règlement de leurs arriérés. Les États contractants qui n'avaient pas encore réglé leurs arriérés ou conclu de tels arrangements pour leur règlement ont été instamment priés de le faire dès que possible.

Le reste de la séance a été consacré aux déclarations générales des États contractants suivants : Algérie, Cuba, Japon, Malaisie, Niger, Fédération de Russie, Israël, Soudan, Émirats arabes unis, Afghanistan, Argentine, Brésil, Brunéi Darussalam, Tchad, Égypte, Éthiopie, Ghana, Gambie, Maroc, Burkina Faso et Namibie.

Première séance de la Commission juridique

La Commission juridique, à sa première séance, le mercredi 29 septembre 2010 à 14 heures, présidée par son président M. L. Mabaso (Afrique du Sud), a élu M. S. Eid (Liban) et M. S. Clegg (Nouvelle-Zélande) comme ses premier et deuxième vice-présidents, respectivement.

La Commission a achevé l'examen, au titre du point 55 de l'ordre du jour, des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2007, 2008 et 2009 ainsi que du Supplément, et du budget d'appui au Programme-LEB pour 2011-2013, au titre du point 56 de l'ordre du jour.

Au titre du point 57 de l'ordre du jour — Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques), la Commission a examiné le rapport d'avancement présenté dans la note A37-WP/44 et il en a pris note.

Au titre du point 58 de l'ordre du jour, la Commission a examiné le rapport d'avancement sur la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs suite à des actes d'intervention illicite ou à des risques généraux, en se fondant sur les notes de travail A37-WP/31 Révision et A37-WP/118, il a noté les renseignements fournis et a invité instamment : 1) les États à ratifier la Convention relative à la réparation des dommages causés suite à des actes d'intervention illicite et la Convention relative aux risques généraux ; et 2) les États qui disposent d'experts possédant les qualifications et l'expérience nécessaires à se joindre aux travaux de la Commission préparatoire pour la constitution du Fonds international de l'aviation civile pour la réparation des dommages, en qualité d'observateurs.

Au titre du point 61 de l'ordre du jour – Exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique, la Commission a examiné les notes de travail A37-WP/3 Révision et A37-WP/243, et a décidé de recommander l'adoption de la résolution actualisée proposée en Pièce jointe A de la note A37-WP/3 Révision.

Première séance de la Commission économique

La Commission économique, à sa première séance le mercredi 29 septembre à 14 heures, a élu M. Saud Ali Reda Hashem (Arabie saoudite) et M^{lle} Valerie C. Browne (Barbade) comme premier et deuxième vice-présidents, respectivement.

La Commission a terminé son examen des points 47, 48, 49, 50 et 53 de l'ordre du jour. Elle a examiné et terminé le point 49 de l'ordre du jour : Libéralisation des services de transport aérien international, sur la base des deux sous-points : Rapport du Conseil et travaux futurs, avec des débats se focalisant sur les notes WP/5, 242, 190, 303 et 129 (Révision), ainsi que les notes d'information 172, 211 et 261; et Autres questions en matière de réglementation, sur la base d'un examen de la note WP/151.

La Commission a examiné et terminé le point 50 de l'ordre du jour : Économie des aéroports et des services de navigation aérienne, en se fondant sur les notes WP 6 et 260 et la note d'information 171.

La Commission a ensuite terminé le point 53 de l'ordre du jour : Analyse économique, avec des débats se focalisant sur les notes WP/7 (Rectificatifs 1, 2 et 3), 300, 301 et 302, et la note d'information 170.

Activités sociales

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles, sauf indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Jeudi 30 septembre 2010

Petit déjeuner des Représentants du Groupe de pays d'Amérique Latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI

Déjeuner de la Délégation nordique-Danemark

Réception de la Délégation de l'Arabie saoudite

Réception de la Délégation de Singapour

Réception de la Délégation de l'Afrique du Sud

Réception de la Délégation des États-Unis d'Amérique

Vendredi 1^{er} octobre 2010 Petit déjeuner de l'Italie

Déjeuner de la Délégation de l'Allemagne

Réception de la Délégation de la Belgique – Groupe ABIS

Réception de la Délégation de la Malaisie

Réception de la Délégation du Nigéria

Réception de la Délégation du Royaume-Uni

Samedi 2 octobre 2010 Déjeuner de la Délégation de la Slovénie

Réception de la Délégation de Colombie

Réception de la Délégation des Émirats arabes unis

Lundi 4 octobre 2010 Petit déjeuner de la Délégation du Liban 1)

Déjeuner des Délégations des États africains 2)

Réception de la Délégation de la France

Réception de la Délégation de la République de Corée

Mardi 5 octobre 2010 Petit déjeuner de la Délégation du Maroc

Réception de la Délégation de la Fédération de Russie

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Andrée Duranceau, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8043).

Notes: 1) Tous les participants sont invités à assister à une réception au petit déjeuner qu'offrira la Délégation du Liban le lundi 4 octobre 2010 de 8 heures à 9 h 30 au salon des délégués.

²⁾ Tous les participants sont invités à une réception au déjeuner qu'offriront les délégations des États africains le lundi 4 octobre de 12 h 30 à 14 heures au salon des délégués

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une FEUILLE ROSE intitulée « PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2010 », qui récapitule toutes les activités prévues. Ce programme sera mis à jour quotidiennement. Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Zone d'information de l'OACI

À partir du mardi 28 septembre 2010, la Zone d'information A37 OACI, située dans le foyer de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

Exposés du Secrétariat de l'OACI

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Aujourd'hui:

Sujet: i-Stars

Présentateur : Marco Merens, Section de la gestion intégrée de la sécurité

Date et heure : 30 septembre, 10 h 30

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Sujet : Sûreté de l'aviation

Présentateur : Jim Marriott, Sous-direction Sûreté de l'aviation

Date et heure : 30 septembre, 13 heures

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Sujet: i-Stars

Présentateur : Marco Merens, Section de la gestion intégrée de la sécurité

Date et heure : 30 septembre, 15 h 30

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Postes de travail

Vingt postes de travail, dotés de Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel basés sur le Web.

Téléphones

Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la salle de conférences n° 3, et au 4° étage du Centre de conférences, près du Café internet.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int); les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAO-NET (www2.icao.int/en/icao-net), protégé par mot de passe, à la rubrique « Publications ». Une fois inscrits à l'Assemblée, les délégués peuvent accéder au site ICAO-NET en utilisant le « nom d'usager » et le « mot de passe » qui leur sont donnés au bureau d'inscription. Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 1^{er} étage du Centre de conférences, est ouverte de 9 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 37/3 – 10/20 de l'OACI, se rapportant à la trente-septième session de l'Assemblée (Montréal, 28 septembre – 8 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **quatre** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Une première liste des délégués a été diffusée mercredi 29 septembre 2010. Les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

2. Attribution des places – Commission et comités

2.1 Veuillez noter que la salle de l'Assemblée, au 4^e étage du Centre de conférences, sera séparée en :

Salle de conférences 1 (Comité exécutif)

États : Un siège par État à la table et un siège derrière.

Salle de conférences 2 (Commission technique)

États : Un siège par État à la table et un siège derrière.

Délégations d'observateurs : Salles de conférences 1 et 2. Étant donné qu'il y a plus de délégations d'observateurs que de sièges disponibles, les délégations d'observateurs seront assises sur la base de la configuration de la salle et de sa capacité, et selon la taille de la délégation.

2.2 Salle de conférences 3 (Commission économique)

États : Un siège par État à la table.

Délégations d'observateurs : Seront assis selon la capacité de la salle et la taille de la délégation.

2.3 Il est demandé aux participants de respecter les arrangements d'attribution des sièges, qui ont été mis en place en vue d'accueillir autant de délégations que possible.

3. Matériel d'interprétation simultanée

3.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Intervenant	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

4. Rafraîchissements

4.1 Du café et du thé seront offerts à l'extérieur de la Salle de l'Assemblée au 4^e étage et à l'extérieur de la salle de conférences 3 du Centre de conférences pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi.

5. **Objets personnels**

- 5.1 Les participants sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.
- 5.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.
- 5.3 Le satellite de distribution des documents, situé au premier étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

6. Système d'écoute (MX)

6.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	Salle de conférences nº 1	Salle de conférences nº 2	Salle de conférences n° 3	Salle de conférences nº 5
Intervenant	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

7. Départ de participants avant la fin de la session de l'Assemblée

- 7.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en informer le satellite de distribution des documents, au 1^{er} étage du centre de conférences.
- 7.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 1^{er} étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

8. Services de commissariat

8.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	28 septembre)
Mercredi	29 septembre	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Jeudi	30 septembre	J

Deuxième semaine de l'Assemblée :

 $\left.\begin{array}{ll} \text{Mardi} & \text{5 octobre} \\ \text{Mercredi} & \text{6 octobre} \\ \end{array}\right\} \quad \left.\begin{array}{ll} 12 \text{ h } 30 \text{ à } 14 \text{ heures} \\ 16 \text{ h } 30 \text{ à } 18 \text{ heures} \\ \end{array}\right\}$

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, ouverte chaque jour de midi à 14 heures.

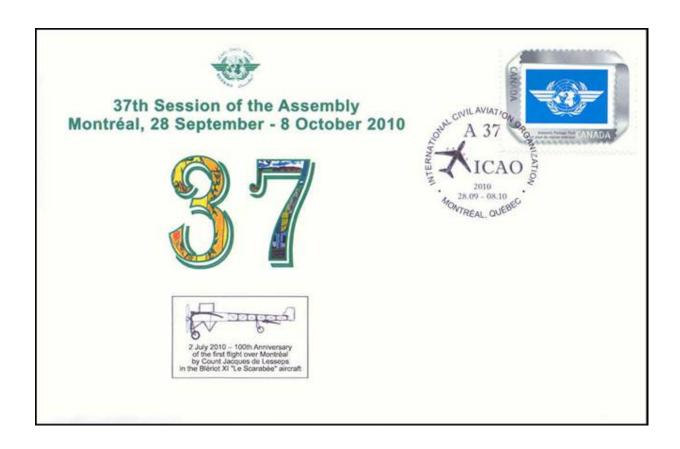
Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Certaines particularités de cette couverture doivent être soulignées :

- 1. Ce timbre est une nouveauté, car c'est la toute première fois que l'emblème de l'Organisation, tel qu'il figure sur son drapeau, est représenté sur un timbre-poste.
- 2. Le texte est imprimé en vert, ce qui rappelle l'un des principaux points à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée, à savoir l'environnement. D'autre part, la partie centrale du chiffre 37 est composée d'un choix de dessins soumis par des enfants lors du concours tenu à l'OACI en 2009, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, sur le thème de l'Aviation dans un environnement vert.
- 3. Le bas du timbre commémore le centième anniversaire du premier vol réalisé au-dessus de Montréal par le Comte Jacques de Lesseps le 2 juillet 1910 à bord de son Blériot XI, dénommé « Le Scarabée », lors du tout premier Salon aérien tenu au Canada.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle au prix de 5 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences. Cette couverture a été imprimée en quantité limitée (premier venu, premier servi) ; maximum de deux couvertures par acheteur. Cependant, des couvertures supplémentaires portant le timbre canadien ordinaire sont également en vente à la Boutique au prix de 3 CAD.



COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A37

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2010

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES/HÔTES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
VENDREDI 1^{er} oct. 8 h 45 à 12 h 30	Visite de Montréal	Ville de Montréal	Jeudi 30 septembre à midi
LUNDI 4 oct. 7 h 15 à 18 heures	Une journée à Québec	Gouvernement du Québec	Jeudi 30 septembre à midi
MERCREDI 6 oct. 7 h 15 à 18 heures	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Lundi 4 octobre à midi

BUREAU D'INFORMATION: 954-8219, poste 7081